



Mémoire sur le projet de Chemin de ceinture et de traverse du Mont-Royal

Déposé à l'Office de consultation publique de Montréal

17 juin 2008

## 1. Un projet structurant pour la montagne

Le projet de chemin de ceinture a déjà fait l'objet d'approbation lors des consultations publiques sur le Plan de mise en valeur du mont Royal en 1990. Les amis de la montagne ont soutenu le projet de chemins de ceinture et de traverse à ce moment. Tel est toujours le cas, même 18 ans plus tard. Nous considérons qu'il s'agit d'un projet structurant pour le mont Royal qui renforcera la compréhension du territoire de l'arrondissement historique et naturel. Bien que seulement deux des trois sommets de la montagne soient touchés par le projet, il permettra une exploration encadrée, au-delà du parc du Mont-Royal; une première pour la montagne.

Le projet a également l'avantage d'améliorer l'accessibilité à la montagne. En 1990, lorsque le projet fut soumis pour la première fois, le projet de chemins de ceinture et de traverse était vu comme une opportunité de régler certains problèmes d'accessibilité et une occasion de « sortir du parc » et d'explorer la montagne avec une vue d'ensemble. La participation des institutions et la réalisation de ce projet marque donc un réel progrès dans la perception globale de la montagne par les propriétaires et par les Montréalais eux-mêmes.

Le très grand intérêt du projet est également la découverte, pour les usagers, d'éléments des patrimoines naturel, paysagers, bâtis et commémoratifs de la montagne. Dans les faits, à l'extérieur du parc, très peu de projets à ce jour ont contribué à la mise en valeur de la montagne pour ce qu'elle est et ce qu'elle offre à la communauté; le projet de chemin de ceinture fait partie de ce type de projet.

D'une part, nous appuyons avec enthousiasme le concept de chemins de ceinture et de traverse autant pour ce qu'il propose que pour son potentiel de développement (ex. : interprétation, utilisation pour des sports d'hiver, prolongement du réseau). D'autre part, avant d'entreprendre sa réalisation, des questions concrètes doivent être répondues.

## 2. Le projet en détail

### Les utilisateurs. Marcheurs et cyclistes.

La cohabitation est difficile sur les sentiers multifonctionnels. Dans sa présentation sur le Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal, la représentante de la Fédération québécoise de la marche a mentionné que l'organisation les déconseille en raison des problèmes de sécurité qu'ils occasionnent. Cette problématique est présente dans le parc sur le chemin Olmsted et la vitesse des vélos fait souvent l'objet de plaintes; la topographie de la montagne favorise naturellement la descente rapide des pentes. Par contre, la proposition de tracés différents entre les piétons et les cyclistes sur plusieurs portions du parcours pourrait diluer la force du geste d'aménagement. La solution réside probablement à l'établissement de règles d'utilisation identifiées clairement sur le terrain.

### Type de cyclistes

La montagne est déjà un lieu recherché pour différents types de cyclistes. La voie Camillien-Houde qui accueille chaque année la coupe cycliste féminine est très utilisée par les athlètes qui l'utilisent comme piste d'entraînement malgré qu'elle ne soit pas aménagée à cet effet. Le chemin Olmsted pour sa part est identifié comme étant la seule

voie cyclable autorisée dans la parc du Mont-Royal. Le chemin Olmsted permet une montée en douceur, dans un décor bucolique qui est accessible au cycliste moyen.

Notre connaissance du territoire nous fait craindre que certaines portions du trajet (ex. chemin de Polytechnique ou le chemin St-Jean-Baptiste) auront des pentes trop fortes pour le cycliste moyen. Considérant l'objectif d'accessibilité, l'aménagement des pentes et le choix du trajet sont essentiels à une fréquentation du plus grand nombre.

Le mont Royal est actuellement un lieu de prédilection pour les cyclistes qui font du vélo de montagne. Ces cyclistes utilisent les sous-bois du parc du Mont-Royal et de quelques propriétés institutionnelles pour pratiquer leur sport. Actuellement, il n'existe aucun site sur l'île de Montréal pour la pratique du vélo de montagne malgré la popularité grandissante de ce sport depuis les 15 dernières années. Le mont Royal, étant la seule montagne sur l'île de Montréal, la pression y est très forte et nous avons pu constater une dégradation importante de certains milieux naturels.

Les amis de la montagne ont donc entrepris des démarches à l'automne 2007 pour trouver des solutions à ce problème qui prend des proportions de plus en plus importance sur le mont Royal. Dans le cadre de la présente consultation nous jugeons qu'il est essentiel de tenir compte de cette problématique et des solutions à l'étude. Nous avons joint en annexe de notre mémoire, un dossier qui explique le contexte et qui présente l'avancement de l'étude qui est menée actuellement par Les amis de la montagne en collaboration avec un groupe de travail composé de différents intervenants sur le mont Royal.

#### **La sécurité**

Un chemin public d'une dizaine de kilomètres dont le trajet passe dans certaines zones relativement isolées exige des mesures pour assurer la sécurité des usagers. Le document mentionne que des patrouilleurs, notamment, assureront un parcours sécuritaire. Cette mesure n'est pas suffisante pour assurer la sécurité partout et en tout temps. En plus de la présence de patrouilleurs, quelles autres mesures sont prévues ? Téléphones d'urgence ? Caméras de surveillance ? Éclairage ? Il est essentiel que les équipements et mesures qui seront choisies tiennent compte de la nature patrimoniale des lieux.

Actuellement un plan de mesure d'urgence est en élaboration pour le parc du Mont-Royal, nous croyons que le présent projet devrait faire l'objet de mesures similaires.

#### **La gestion : un chemin, six tronçons**

L'idée forte derrière ce projet réside dans sa vision d'ensemble et dans les gestes unificateurs de son aménagement (mobilier urbain, signalisation, etc). Le projet ne doit pas donner l'impression de six tronçons répartis dans trois arrondissements mais d'un seul chemin de ceinture sur la montagne.

En plus de son aménagement, cette vision doit être soutenue par des pratiques de gestion correspondantes et qui rencontrent des standards de qualité à la hauteur du concept proposé pour ce lieu emblématique. Quels moyens y seront dévolus, quelles équipes y seront affectées et quel arrondissement en aura la responsabilité? La présentation du projet ne fait pas encore référence à cet élément crucial. Alors qu'on s'apprête à ajouter une dizaine de kilomètres d'infrastructures publiques sur la montagne, il importe de lui donner un modèle de gestion efficace. Pour mémoire, rappelons que le Chemin Olmsted qui est l'épine dorsale du Parc du Mont-Royal ne reçoit pas toujours l'entretien qu'il né-

cessite à cause de l'érosion naturelle et de son usage intensif. Il en va de même pour les nombreux escaliers menant au parc du côté du centre-ville dont certains sont demeurés fermés durant des mois en raison de leur responsabilité partagée ou d'entretien suffisant.

Évidemment, la gestion doit s'accompagner d'un budget d'opération adéquat et récurrent, essentiel pour le maintien au quotidien et à long terme du chemin de ceinture. L'entretien d'une telle infrastructure publique doit aussi bien prévoir la propreté et le ramassage des déchets, le remplacement d'éléments de signalisation et de mobilier urbain endommagé autant que la réfection périodique des surfaces.

### 3. Conclusion : un trajet de mise en valeur

En terminant, certains éléments de réflexion demeurent quant à l'impact de ce projet sur la mise en valeur du mont Royal. Le projet présenté en consultation publique visait surtout à valider le trajet proposé. Ce trajet devrait être choisi en fonction de la mise en valeur des patrimoines en présence et de façon à permettre la meilleure découverte des lieux. Il faut éviter le plus possible que certaines portions utilisent des espaces résiduels ou emprunte un trajet « par défaut ». Comme nous le mentionnions précédemment, le projet de chemins de ceinture et de traverse du mont-Royal est un projet structurant pour l'Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal. Sa réalisation pose des défis et nécessite l'implication de plusieurs acteurs. C'est pour cette raison que nous croyons que ce projet ne devrait pas être porté uniquement par la Ville de Montréal mais plutôt par la Table de concertation du Mont-Royal afin d'assurer l'appropriation de tous de ce projet collectif.

### 4. Recommandations

- Que des groupes-témoins soient organisés avec les différentes clientèles visées par ce projet pour en définir le programme détaillé.
- Que le Conseil du patrimoine émette un avis sur les différentes portions du projet et des recommandations sur la mise en valeur des patrimoines du circuit détaillé.
- Que des mesures de suivis, un budget d'entretien ainsi qu'une structure de gestion soient planifiés dès maintenant pour le maintien de cet équipement.
- Que l'aspect sécurité de ce chemin soit abordé dès maintenant en concertation avec les différents intervenants (SPVM, Tandem, Urgences-santé, etc).
- Que le projet de Chemins de ceinture et de traverse du Mont-Royal devienne le projet de la Table de concertation du Mont-Royal.

#### Les amis de la montagne

Les amis de la montagne est un organisme indépendant fondé par la communauté montréalaise en 1986 et qui s'est donnée pour mission la protection et la mise en valeur du mont Royal en favorisant l'engagement de la communauté et l'éducation à l'environnement. Les amis poursuivent ainsi une très longue tradition, unique au Québec, d'implication des citoyens pour la sauvegarde de la montagne.

## Problématique du vélo de montagne sur le mont Royal

### Le mont Royal, un milieu exceptionnel menacé

Pour les Montréalais, le Mont Royal c'est le poumon vert de Montréal, c'est une oasis de nature exceptionnelle à proximité des gratte-ciel et de l'activité intense de la ville. Cette forêt urbaine de près de 200 000 arbres est d'abord exceptionnelle en raison de sa situation géographique, de son accessibilité et de ce qu'elle représente pour les Montréalais.

Paradoxalement, cet attrait qu'exerce la montagne sur les Montréalais a le désavantage de créer une grande pression sur le milieu qui, dans certains cas, met en péril la santé et la survie même de certains secteurs naturels.

Nous avons pu observer que parmi les activités qui sont le plus dommageables pour la santé de la forêt figurent principalement la pratique du vélo de montagne hors des sentiers autorisés. En raison de ses caractéristiques topographiques uniques à Montréal, le mont Royal est un endroit privilégié pour la pratique de ce sport. Cette activité a le grand désavantage également de créer bien souvent des situations de conflits avec les randonneurs sans compter que la vitesse excessive de certains cyclistes met en danger la sécurité des autres usagers.

La pratique du vélo de montagne gagnant en popularité, le problème n'a fait que croître avec le temps. L'Association pour le développement des sentiers de vélos de montagne du Québec (ADSVMO) estimait récemment que plus de 5 000 cyclistes par jour circulent sur le mont Royal lors de belles journées. Au cours des dernières années, différentes expériences isolées dans l'espace et le temps ont été tentées pour dissuader les cyclistes hors sentiers (fermeture de sentiers, patrouille de sensibilisation, intervention policière, signalisation) mais les résultats n'ont pas été concluants. Depuis, le problème qui était localisé principalement dans le parc du Mont-Royal s'est étendu de façon très importante sur d'autres sites et plus particulièrement sur le sommet d'Outremont qui comprend de grands espaces boisés dont certains ont une très grande valeur écologique. Les terrains de l'Université de Montréal et des cimetières Notre-Dame-des-Neiges et Mont-Royal comptent près de 60 % des bois hors parcs sur le territoire de l'Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal.

### Un contexte d'intervention favorable

Depuis les cinq dernières années, Les amis de la montagne ont initié et ont participé à de nombreuses démarches pour assurer une meilleure protection des patrimoines naturels, paysagers et bâtis de la montagne. Celles-ci ont mené, entre autres, à la reconnaissance du mont Royal comme « **arrondissement historique et naturel** » en 2005 par le Gouvernement du Québec, à la mise sur pied d'une **Table de concertation** par la Ville de Montréal et à l'élaboration d'un **Plan de protection et de mise en valeur** qui priorise la protection et la consolidation des milieux naturels sur l'ensemble du territoire du mont Royal.

Dans ce contexte et soucieux de trouver des solutions durables aux problèmes de dégradation du milieu et de conflits d'usages causés par les vélos de montagne hors sentiers, Les amis de la montagne ont réuni différents intervenants interpellés par cette problématique afin de bien cerner les enjeux et explorer différentes pistes de solutions ensemble.

En plus des Amis de la montagne, le groupe de travail ainsi formé comprend :

- des représentants de la Ville de Montréal (Division des espaces verts et Division des sports),
- des propriétés institutionnelles (Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, Cimetière Mont-Royal, Université de Montréal),
- du milieu cycliste (Association pour le développement des sentiers de vélos de montagne au Québec- ADSVMQ - et Fédération des sports cyclistes au Québec – FSCQ,
- du Service de police de Montréal
- ainsi qu'un représentant des citoyens utilisateurs du mont Royal (non cycliste).

Les phases de réalisation du projet d'étude comprennent :

1. La connaissance de milieu physique et du profil des cyclistes;
2. La recherche de sites alternatifs permettant l'encadrement de l'activité des vélos de montagne;
3. La renaturalisation des sites endommagés sur le mont Royal

**Phase 2 : Recherche de solutions alternatives permettant l'encadrement de l'activité des vélos de montagne.**

Nous croyons qu'une solution durable exige d'offrir des sites alternatifs aux adeptes du vélo de montagne. L'expérience des quinze dernières années a démontré que la pratique du vélo de montagne n'est pas seulement une mode et que ce sport s'est bien implanté et prend de plus en plus d'importance. On ne peut ignorer cette tendance et le succès d'une intervention de sensibilisation, de réglementation et de remise en état de la forêt du mont Royal exige prioritairement des solutions alternatives à la pratique actuelle dans les sous-bois de la montagne.

A la lumière des différentes informations recueillies à ce jour, nous savons que différentes expériences ont été développées avec succès ailleurs au Canada et aux États-Unis en collaboration avec des associations de cyclistes. Ces partenariats ont permis d'assurer le financement et la réalisation des projets ainsi que le maintien des aménagements par les utilisateurs.

**Le document (présentation Power Point en format pdf) joint en annexe fait une rétrospective des réalisations à ce jour, résume les principales données recueillies et identifie des pistes de solutions, lesquelles sont toujours à l'état d'études et de discussion.**

# LE VÉLO DE MONTAGNE EN VILLE

## VERS DES PISTES DE SOLUTIONS DURABLES



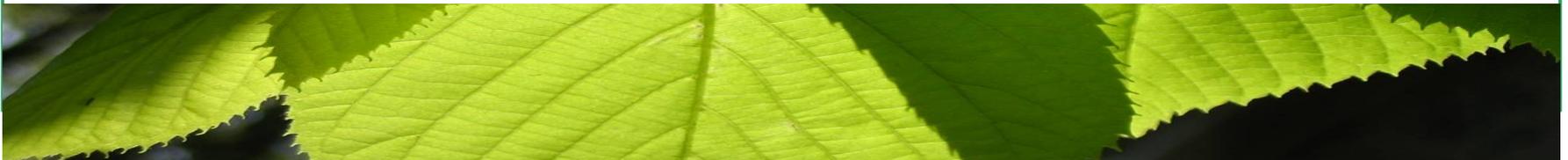
[WWW.LEMONTROYAL.QC.CA](http://WWW.LEMONTROYAL.QC.CA)

*Les Amis*  
de la montagne

Juin 2008

## RÉALISATIONS DEPUIS OCTOBRE 2007

- Sondages sur le terrain et en ligne auprès des cyclistes
- Articles dans les journaux et dans des revues spécialisées
- Présence au salon du vélo, Montréal 15-17 février 2008
- Recherche sur les comparables en Amérique du Nord
- Évaluation préliminaire de sites potentiels

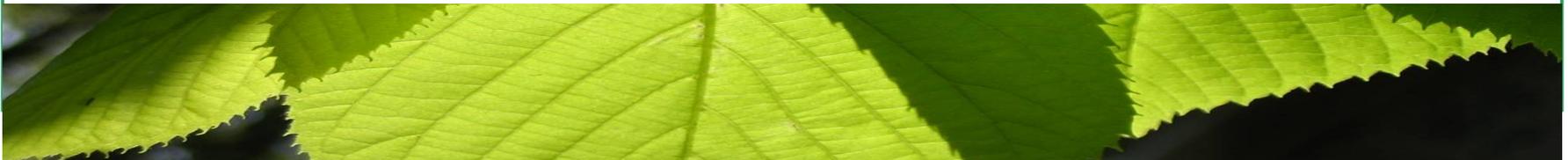


# LE VÉLO DE MONTAGNE À MONTRÉAL VERS DES PISTES DE SOLUTIONS DURABLES



## ÉLÉMENTS CLÉS DU SONDAGE

- Sondage mis en ligne depuis nov. 2007 (571 répondants)
  - Majorité d'hommes (88%)
  - Entre 20 et 39 ans (71%)
  - Diplôme post-secondaire (84%)
  - Actif (78%)
  
- 28% vivent à proximité du MR (5 arrondissements adjacents)
- majorité à pratiquer le cross-country (60%)
- 20% font du vélo de descente ou de *freeride*
  
- Expérimentés (67% + de 6 ans de pratique)
- Connaissent le MR (50% le fréquentent depuis + de 5 ans)

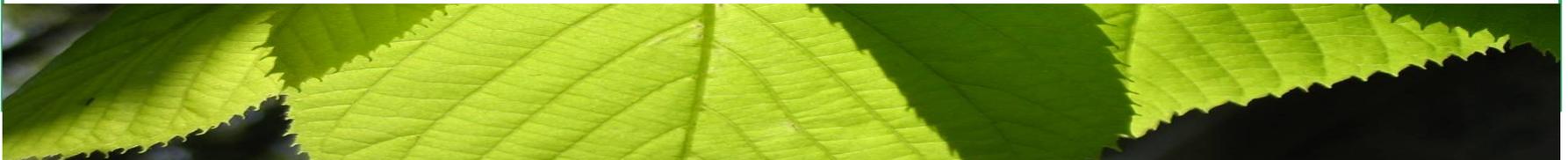


# LE VÉLO DE MONTAGNE À MONTRÉAL VERS DES PISTES DE SOLUTIONS DURABLES



## ÉLÉMENTS CLÉS DU SONDAGE

- Fréquence de passage
  - 400 répondants faisant au moins une sortie par semaine durant la saison (30 sem.)
    - Moyenne de 12 000 passages/an
    - 57 passages/jour
  
- Boucle type
  - Chemin Olmsted
  - Cimetière Mont-Royal
  - Boisé St-Jean Baptiste ou Cepsum
  - « la Jungle » (parc du Mont-Royal du côté Outremont)
  
- Secteurs sensibles
  - Fougeraie dans le parc du Mont-Royal (problématique sociale)
  - Boisé St-Jean Baptiste (problématique environnementale)



# LA PRATIQUE DU VÉLO DE MONTAGNE SUR LE MONT ROYAL



QUELQUES COMPARABLES NORD-AMÉRICAINS

# Sentiers panoramique, Chicoutimi (Qc)

## Description du site

35 km de sentiers sur 10 km<sup>2</sup>  
situé dans un boisé entre l'Alcan et la  
ville

## Faits saillants

cadre naturel à 5 min. de la ville  
site tampon revitalisé par des cyclistes  
grande implication de la communauté  
cycliste et du milieu scolaire (programme  
de technique en aménagement forestier  
au Cegep)  
subventionné par la ville  
assuré par le club de vélo



# Crothers Wood Trail, Toronto (On)

## Description du site

10 km de sentiers sur 25 hectares, situé dans un parc urbain

## Faits saillants

cadre typiquement urbain

site présentant une problématique social, revitalisé par les cyclistes

grande implication de la communauté cycliste

subventionné par la ville et MEC

parc d'habiletés / site naturel protégé



# Cunningham Park Trail, Queens (NY)

## Description du site

11.2 km de sentiers sur 22 hectares,  
situé en plein cœur du Queens

## Faits saillants

cadre typiquement urbain  
site ayant une problématique sociale  
revitalisé par des cyclistes  
entièrement financé par la ville  
projet complété en mai 2006  
section experte  
ouvert à l'année  
aménagement au look 100% naturel



# Fort George Hill Mountain Bike Trails, High bridge Park, Bronx (NY)

## Description du site

3.2 km de sentiers sur 14 hectares  
situé en plein cœur de Manhattan

## Faits saillants

à proximité du centre-ville  
site présentant une problématique  
sociale importante (4 roues)  
grande implication de la communauté  
cycliste  
phase 1 complétée 2006 , phase 2 en  
cours pour ajouter 8 km de sentiers  
parc d'habileté  
piste de BMX et Pump Track



# Wissahickon park, Philadelphie (PA)

## Description du site

80 km de sentiers sur 729 hectares,  
dans le plus grand parc de la ville

## Faits saillants

contexte typiquement urbain

site grandement érodé par l'absence  
d'infrastructures adaptées pour les  
utilisateurs

grande implication de la communauté  
cycliste

phase 2 complétée en 2007, phase 3 en  
cours

pour revitalisation et adaptation des  
service à la demande. Projet à long  
terme (2015)



# Colonnade I-5 Seattle (WA)

## Description du site

3.2 km de sentiers sur 0,7 hectares,  
situé sous l'autoroute I-5

## Faits saillants

cadre typiquement urbain

site abandonné, revitalisé par  
des cyclistes

grande implication de la  
communauté cycliste

phase 1 complétée fin 2007,  
phase 2 en cours pour ajouter  
4 km de calibre avancé ainsi  
qu'un second site pour mieux  
répondre aux besoins de la  
population cycliste.



# Colonnade I-5 Seattle (WA)



# LA PRATIQUE DU VÉLO DE MONTAGNE SUR LE MONT ROYAL

## SITES SOUS ÉTUDE À MONTRÉAL

Sur le mont Royal ou  
dans un rayon de 10 km autour du mont Royal

# Pente de ski, CEPSUM



## Pente de ski, CEPSUM

### Seul site en évaluation sur le territoire du mont Royal.

#### Avantages de ce site :

- Ancienne piste de ski, site perturbé en partie par des matériaux de remblais;
- Potentiel de réalisation à court terme comparativement aux autres sites retenus à l'extérieur du mont Royal;
- Convergence de plusieurs projets (chemin de ceinture, réseau de déplacement intra-campus)
- Site pouvant répondre à l'enjeu de concilier les besoins de conservation vs réguler la pratique de vélo de montagne s'il l'activité est bien contrôlée

#### Limites / préoccupations :

- Site dans l'Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal
- Perception très négative actuellement par rapport aux cyclistes qui utilisent les sites sur la montagne;
- Une étude de faisabilité détaillée à réaliser (évaluation des impacts sur le milieu et pour l'institution d'enseignement)
- Risque de débordement des vélos dans les zones naturelles plus fragiles s'il n'y a pas de contrôle
- Programme de mise en valeur et de renaturalisation en évaluation

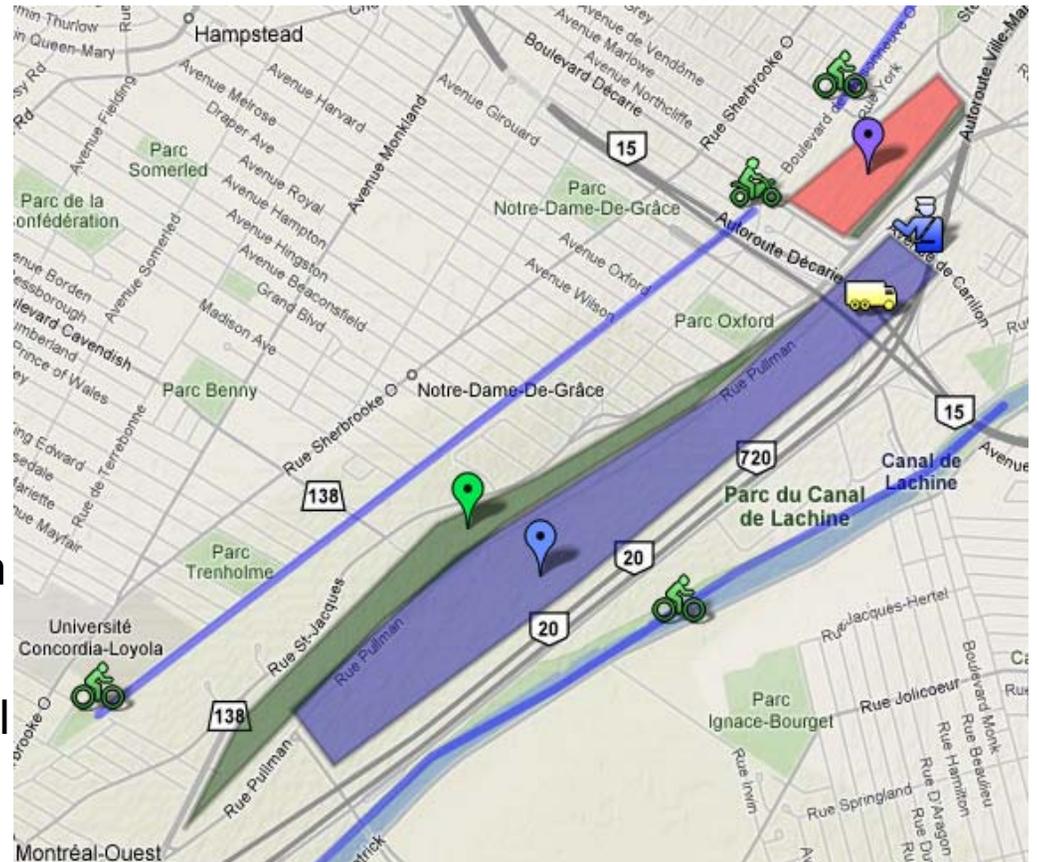
# Falaise Saint-Jacques

## Description du site

20 hectares dans une bande de 5 km de long, potentiel pour 10 km de sentiers

## Faits saillants

- site présentement abandonné
- cadre naturel à proximité du centre-ville
- volonté de la Ville de remise en valeur du milieu
- site appartenant en quasi-totalité à la ville de Montréal
- ne sera pas affecté par le réaménagement de l'échangeur Turcot



# Falaise Saint-Jacques



# Complexe environnemental de Saint-Michel

Description du site  
192 hectares (1 km<sup>2</sup>),  
quartier Saint-Michel

## Faits saillants

contexte post industriel

réaménagement en  
complexe environnemental

possibilité de 10 km de  
sentier plus parc d'habileté

voisin du projet du Taz qui  
vise un important volet vélo  
de montagne

le futur parc est classé  
« récréatif » par la Ville  
à proximité de la Tohu



# Complexe environnemental de Saint-Michel



## Carrière Francon

### Description du site

92 hectares (1.8 km x 400 m)

Quartier Saint-Michel

### Faits saillants

cadre industriel

terrain appartenant à la ville,  
dépôt à neige

possibilité de 3 à 10 km de  
sentier en pourtour

contribuerait à la mise en  
valeur du quartier

la ville est disposée à vendre  
40% du

